** Procès-Verbal du Comité Directeur**

**du 8 janvier 2020**

**Présents** : A. Tournier-Lasserve – A. Bioret – P. Bonnamy – D. Brel - P. Célestin - T. Chevot JP Lunel – JM Pegain - P. Veyrat

**Excusés**: M.Alain - M. Boufarcha – D. Eisenstein - C.M. Girondin – D. Laborde - S. Lemaire I. Ruscade –V. Vigouroux – P.Bresson – MB.Mouche- M.Devauborel- L.Goujaud- M.Orand

**Ordre du jour :**

* Organisation des comités directeurs
* Approbation du procès-verbal du mois de décembre 2019
* Compétitions : engagements et suivi
* Organisation des Championnats départementaux des lancers longs
* Compte-rendu de la réunion avec les clubs de l’agglomération
* Projet EKIDEN
* Formations
* Stage de printemps
* Questions/informations diverses

**● Organisation des comités directeurs**

Il est constaté que, depuis plusieurs comités, le nombre de membres présents est plus faible. Ces absences semblent dues aux nombreuses activités des membres. Il est donc décidé par le comité réuni ce jour de mettre un délai de 2 mois entre chaque réunion du comité directeur, sauf en cas de nécessité (début de saison, période meeting, interclubs…). Le prochain comité se déroulera en février afin de préparer l’équipe des interclubs (rédaction de la 1ère liste des athlètes participants à cette compétition).

**● Approbation du Procès-verbal du mois de décembre 2019**

Sans remarque particulière, le procès-verbal du mois de décembre est approuvé à l’unanimité.

**● Compétitions : engagements et suivi**

Les compétitions se déroulent depuis début décembre et beaucoup de belles performances et de nombreux podiums sont constatés, que ce soit aux Championnats 91 Individuels ou d’Epreuves Combinées. Beaucoup de compétitions en salle et hors-stade sont également à venir tous les week-ends jusqu’aux Championnats de France. Pour ces derniers, les sites sont connus jusqu’à juillet (Championnats indoor et outdoor) et les hébergements sont déjà préréservés (à adapter en fonction des résultats et des futurs qualifiés).

Côté jury, le club a été bien représenté (sauf pour la compétition des 20/21 décembre à Eaubonne) et les officiels ont été aidés par quelques parents dans la catégorie Benjamins et Minimes.

**● Organisation des Championnats départementaux des lancers longs**

Le club accueillera le Championnat 91 des lancers longs le dimanche 19/01 prochain au Stade Pierre de Coubertin. Les disciplines sont le javelot, le marteau et le disque. Toutes les catégories à partir des cadets seront présentes.

A cette occasion, une chambre d’appel sera mise en place dans la salle du haut, une buvette sera mise dans le club-house et les engins de lancers seront demandés à la CSO départementale. Il est demandé d’avoir environ cinq personnes du club pour aider : buvette, matériel, jury …

Les lanceurs du club seront tous engagés dans les diverses épreuves, et pourront réaliser trois épreuves ; et il est possible qu’un grand nombre puisse obtenir des podiums.

**● Compte-rendu réunion avec les clubs de l’agglomération**

Lors des précédents comités directeurs, le club avait soumis l’hypothèse d’un rapprochement avec les autres clubs de l’agglomération. A l’invitation du club, une réunion s’est tenue le samedi 21/12 à Montgeron, à laquelle les cinq clubs étaient présents : Brunoy, Draveil, Montgeron, Quincy, Yerres. Un rappel de la démarche a été proposé et chaque club s’est présenté d’une façon très précise : spécialités, organisation, stages, nombre de licenciés et d’entraineurs, budget, manifestations…. L’ambiance était très agréable et chacun a pu s’exprimer pleinement.

Pour cette saison, il a été décidé de travailler ensemble sur certains secteurs et élargir la coopération à l’avenir :

* + S’entraider sur les manifestations.
	+ Mutualiser les hébergements et déplacements pour les Championnats de France.
	+ Envisager des entraînements techniques communs entre coachs (par exemple à la perche, le marteau).
	+ Organiser en juin un week-end à destination des minimes (ou M2) des différents clubs.

**● Projet EKIDEN**

Le club envisage d’organiser un EKIDEN en 2020 et le projet avance. La Ville est très intéressée, puisqu’elle souhaitait que le club organise une course populaire. Une réunion de lancement se déroulera le Lundi 27/01 à 20h au stade avec une quinzaine de personnes qui ont répondu favorablement à l’invitation (dont la LIFA, le CD91…). Des contacts ont déjà été pris avec la FFA qui participe déjà à l’organisation d’EKIDEN, comme celui de Paris, afin de faire partager son expérience. L’objectif est que cette compétition se déroule fin septembre ou début octobre de cette année suivant le calendrier des autres compétitions running.

**● Formations**

Au sein du club, deux personnes sont en formations pour réaliser un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) . Le CQP atteste officiellement qu'une personne possède les savoirs, les savoir-faire et les capacités à exercer des activités professionnelles.

Pour les autres et pour ceux qui le peuvent, le club demande à chacun (athlètes, parents, membre du comité…) de se former afin d’aider, de pouvoir évoluer et d’être en règle au niveau légalité. Le nouveau système de l’OFA permet de suivre des formations via internet et de valider les différents modules pour chacune des catégories de diplômes.

**● Stage de printemps**

**Comme annoncé précédemment, le stage de printemps est planifié du samedi 4 au samedi 11/04 prochain. En parallèle des recherches du club, Magareth. Fosther-Katta s’était proposée pour la recherche d’un lieu de stage, mais a constaté que c’était très difficile et n’a pas trouvé de site adéquat. Mais le comité directeur la remercie pour les efforts qu’elle a réalisés.**

**Le site de La Pommeraye a contacté le club pour savoir si nous envisagions d’aller sur ce site. La réponse a été qu’à priori ce n’était pas le lieu proposé aux athlètes pour cette saison, sauf si nous ne trouvons pas d‘autres sites. Par contre, le site de Rodez est écarté totalement du projet (trop tôt dans la saison et risque de froid ou pluie).**

**Le club s’est orienté vers un site à Porto-Vecchio en Corse (la piste du stade Claude Papi venant d’être entièrement refaite), mais la période n’est pas favorable pour trouver une structure d’hébergement et de restauration (hors période touristique) et certaines sont encore fermées à cette période. Le club continue ses investigations et affiche que, si le site de Porto-Vecchio était retenu, la participation demandée aux athlètes se situera entre 400 et 420€.**

**● Questions/informations diverses**

* + Licences des membres du club : Il y a encore des athlètes non licenciés. La cible pour cette saison est de 280 licenciés.

**La séance est levée à 22h00.**

**Le prochain comité directeur aura lieu le Mercredi 5 février à 20h00 au bureau du club (stade).**